Les Français et l'accompagnement de la fin de vie

Notice technique



FD / MCP / RS N° 122 819
Contacts Ifop:
Frédéric Dabi / Marion Chasles-Parot / Roxane Saumon
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise
TEL : 01 45 84 14 44
prenom.nom@ifop.com
OCTOBRE 2026

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.
Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Ifop pour l'ADMD

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 004 personnes**, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et par catégorie d'agglomération.

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 12 au 19 octobre 2026.

Conditions d'interrogation : *Les questions ont été placées à la suite des questions permettant d'établir les quotas.*

Tout interviewé ayant complété un questionnaire a obtenu des points cumulables pour une valeur inférieure à 1 euro. L'enquête a fait l'objet d'un redressement sociodémographique (données INSEE 2020) et d'un redressement politique sur la base de la reconstitution du vote suivant : présidentielle 2022 1er tour.

Précision relative aux marges d'erreur

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE

Taille de l'échantillon	*Si le pourcentage trouvé est...*					
	5 ou 95%	**10 ou 90%**	**20 ou 80%**	**30 ou 70%**	**40 ou 60%**	**50%**
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
1 100	1,3	1,8	2,4	2,7	2,9	3,0
1 200	1,2	1,7	2,3	2,6	2,8	2,8
1 300	1,2	1,6	2,2	2,5	2,7	2,7
1 400	1,1	1,6	2,1	2,4	2,6	2,6
1 500	1,1	1,5	2,0	2,3	2,4	2,5
2 000	1,0	1,3	1,8	2,0	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1 000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

Structure de l'échantillon

	Brut (%)	Redressé (%)
SEXE DE L'INTERVIEWÉ(E)		
Homme	47,8	47,7
Femme	52,2	52,3
AGE DE L'INTERVIEWÉ(E)		
18 à 24 ans	13,5	10,3
25 à 34 ans	13,8	14,8
34 à 49 ans	22,1	24,0
50 à 64 ans	22,3	24,4
65 ans et plus	28,2	26,5
PROFESSION DE L'INTERVIEWÉ(E)		
Travailleur indépendant	4,7	4,5
Cadre et prof. int. supérieure	10,6	11,2
Profession intermédiaire	14,1	15,0
Employé	15,5	15,8
Ouvrier	12,5	12,1
Retraité	29,4	27,0
Autre inactif	13,1	14,3
CATEGORIE D'AGGLOMERATION		
Communes rurales	23,3	21,1
Communes urbaines de province	64,3	62,6
Agglomération parisienne	12,4	16,3
REGION		
Grand-Est	8,4	8,5
Nouvelle-Aquitaine	8,2	9,5
Auvergne-Rhône-Alpes	11,3	12,3
Bourgogne-Franche-Comté	4,6	4,3
Bretagne	4,5	5,2
Centre-Val-De-Loire	4,2	3,9
Ile-De-France	20,2	18,4
Occitanie	8,7	9,4
Hauts-de-France	8,5	8,9
Normandie	5,7	5,1
Pays de la Loire	6,7	5,8
PACA, Corse	9,3	8,5
TOTAL	**100,0**	**100,0**

* En raison des arrondis, les totaux sont susceptibles d'être supérieurs ou inférieurs à 100 de 0,1 point.

Reconstitution du 1er tour de l'élection présidentielle 2022

	Brut (%)	Redressé (%)
• Nathalie Arthaud	1,4	0,6
• Philippe Poutou	1,3	0,8
• Fabien Roussel	3,3	2,3
• Jean-Luc Mélenchon	12,6	21,5
• Anne Hidalgo	1,4	1,7
• Yannick Jadot	5,2	4,6
• Emmanuel Macron	27,2	27,8
• Valérie Pécresse	7,8	4,8
• Nicolas Dupont-Aignan	2,2	2,1
• Marine Le Pen	29,2	23,5
• Éric Zemmour	4,6	7,1
• Jean Lassalle	3,6	3,2
TOTAL	**100**	**100**

- Ne se prononcent pas	31,2	

* En raison des arrondis, les totaux sont susceptibles d'être supérieurs ou inférieurs à 100 de 0,1 point.

Le risque perçu d'une remise en cause du droit à l'aide à mourir

Question : Pensez-vous que certains candidats, une fois élus à l'élection présidentielle, pourraient remettre en cause la loi sur le droit à l'aide à mourir ?

Base : Ensemble	Brut (%)	Redressé (%)
Oui	54,8	52,9
Non	26,2	24,7
Ne se prononce pas	19,0	22,4
Total	100	100

Le renoncement à voter pour un candidat remettant en cause la loi

Question : Renonceriez-vous à voter pour un candidat qui, dans son programme, voudrait revenir ou abroger la loi sur le droit à l'aide à mourir ?

Base : Ensemble	Brut (%)	Redressé (%)
. Oui, certainement	16,6	18,1
. Oui, probablement	29,6	25,7
. Non, probablement pas.....	26,2	24,5
. Non, certainement pas.....	13,2	14,3
Ne se prononce pas.....	14,3	17,4
Total	100	100